

Procès Verbal du 3ème Conseil d'école Maternelle La Fontaine de l'année scolaire 2016/2017

le Jeudi 1er juin 2017 à 18h

Présents : Pour les enseignants : Mme Léa Schneider, M. Frot Mickaël, Mme Guery carole-laure, Mme Jegen Isabelle, Mme Mequignon Camille, Mme Parisot Marie, Mme Pacini Agnès, Mme Monnier Elodie.

Les représentants des parents d'élèves : FCPE : Mme Bourgeois-Joëts, Mme Bensimon, Mme Mouret. APEEF : Mme Renou, Mme Leghali. UPEIW : Mme Pot.

Les représentants du maire et partenaires municipaux : Mme Haberzettel, Mme Bussey et M. Pujol.

Absents excusés : Mme Maron, inspectrice de circonscription d'Athis-Mons, Mme Rachas, Mme Barre, M. Dondon et Mme Romann.

Secrétaires de séance : Mme Pacini, enseignante.

Mme Bourgeois-Joëts, représentantes de parents d'élèves FCPE.

1. Effectifs prévisionnels de la rentrée 2017

Les chiffres arrêtés à ce jour sont de :

65 PS, 63 MS et 91 GS soit un effectif global de 219 élèves.

Le nombre moyen d'élèves par classe est de 27.3 à l'heure actuelle.

Le seuil de blocage pour 8 classes est à 217 élèves, le seuil de fermeture à 210 élèves. Le seuil d'ouverture est à 248 élèves.

La directrice rappelle que ces chiffres sont amenés à évoluer d'ici la rentrée.

Deux réunions d'accueil des parents et futurs élèves de petite section sont organisées les lundi 12 et mardi 13 juin. Les crèches viendront comme chaque année visiter l'école : elles seront accueillies le jeudi 6 juillet.

2. Coopérative scolaire

La coopérative scolaire a financé plusieurs projets cette année : Mme Marie Parisot, gestionnaire de la coopérative scolaire informe le Conseil des dépenses effectuées depuis le dernier conseil d'école, pour les élèves :

- 4380 € ont été perçus pour les photos de classe, nous sommes toujours dans l'attente de la facture du photographe pour le régler : mais il devrait y avoir 3000 euros de facturés (sur la base des années précédentes).

- une 2^{ème} avance sera effectuée pour chaque classe.

- Le financement d'une sortie pour les PS à la ferme d'Issy-les-Moulineaux : environ 600 euros.
- Le financement d'une animation surprise pour les enfants : environ 800 euros.

3. Travaux réalisés au sein de l'école.

La barrière sécurisant l'escalier au 1^{er} étage a été posée à la mi-juin, après quelques interventions du CTM : elle est aujourd'hui opérationnelle.

M. Pujol intervient à ce sujet et précise que la barrière a été réalisée en verre securit conformément aux normes de sécurité pour un coût global de 1 680 euros.

La mise en sécurité de la cour de récréation a été effectuée durant les travaux de destruction des garages attenants, le mur jouxtant la cour a été refait.

La pose d'un cabanon afin d'entreposer le matériel de jardinage est prévu prochainement.

La directrice soulève les points de travaux qui restent à effectuer :

- les caches-charnières demandés pour la porte de l'algeco élémentaire : M. Pujol répond qu'ils seront posés semaine 28.
- La réfection des sols en moquette : M. Pujol nous informe que les devis ont bien été reçus et sont en attente d'accord des élus.
- Divers travaux restent à effectuer : M. Pujol invite la directrice à lui transmettre de nouveau les demandes (store de la classe PS1, poignées de fenêtre classe MS4, lavabos et accessoires des toilettes de la PS1).

Lors du dernier conseil d'école, l'équipe enseignante et les parents d'élèves ont demandé la possibilité d'anticiper la chaleur et de commander des ventilateurs.

La directrice a choisi des ventilateurs mobiles en fonction de deux critères : un brassage d'air au m² suffisant et un niveau sonore le plus faible possible.

La commande est pour le moment stoppée : la mairie devant disposer d'un budget suffisant pour meubler une nouvelle classe en cas d'ouverture sur l'école élémentaire la Fontaine.

A l'unanimité des personnes présentes : les enfants ne peuvent correctement travailler et se reposer dans des dortoirs et des classes dans lesquels la température dépasse 30°C dès 10H le matin. M. Pujol demande à ce que la commande lui soit retransférée. Les 3 climatiseurs utilisés l'année dernière seraient mis à disposition des seniors de la commune en cas de fortes chaleurs : leurs disponibilité va être vérifiée.

L'équipe enseignante demande s'il est possible :

- de réparer le sol de la salle de motricité qui commence à se décoller au niveau des joints.
- de couper l'eau chaude dans les toilettes de l'étage afin que les enfants puissent boire sans avoir à descendre un étage et à traverser tout le bâtiment.
- Mme Pacini demande à ce que les étagères du couloir du premier étage soient fermées par une porte afin de pouvoir y entreposer du matériel scolaire : elle ne dispose pas de rangements suffisants dans sa classe.
- D'avoir des marquages au sol dans la cour : il faudra les demander directement à M. Pujol car ce sera certainement un peintre de la régie qui effectuera les peintures.

- Quelques fenêtres et portes ont été changées pour du double vitrage : quand est-il des fenêtres restantes ? M. Poujol répond qu'il n'y a pas de budget pour le moment et qu'un marché global sera passé pour l'ensemble des bâtiments de la ville.
- Les enseignantes demandent s'il est possible de boucher un conduit du plafond de la salle des maîtres : en effet, par forte pluie : il pleut sur le meuble situé juste en dessous. M ; Poujol va étudier l'utilité de conserver ce conduit.

De façon générale, M. Poujol demande à être mis en copie de toutes ces demandes : il en assurera ainsi le suivi.

La directrice fait remarquer à ce sujet qu'il n'y a des problèmes d'accès à internet depuis 15 jours, et depuis le 28 mai : les mails ne sortent plus de la boîte d'envoi et ne qu'elle ne reçoit les mails que de façon sporadique. L'accès à internet est quant à lui totalement impossible : le problème a déjà été signalé à plusieurs reprises à la mairie. M. Poujol aura transmission des demandes dès que le réseau sera de nouveau opérationnel.

La directrice a également demandé à ce qu'un interphone soit placé dans le couloir près de sa classe : en effet, les interphones sont situés dans le bureau de direction et la salle des maîtres que personne n'occupe durant les heures de classe : il n'est donc pas toujours possible d'entendre un appel.

4. Prévisions de travaux et d'aménagements pour la rentrée 2017

⇒ Déménagement de la salle de classe située dans l'algeco.

La classe située dans l'Algeco de la cour élémentaire devrait être déménagée cet été dans la salle de motricité.

Une salle de motricité en préfabriquée (modulaire de 60 m²) doit être installée dans le pré aux ânes : la structure sera posée sur une dalle en béton, un passage autour du bâtiment sera aménagé pour des raisons de sécurité.

Les enseignantes demandent si la présence toilettes sèches serait possible ? M. Poujol répond que l'entretien d'un tel dispositif est très exigeant et que cela ne serait pas possible.

⇒ Aménagement de la salle de motricité en salle de classe.

Concernant la salle de motricité qui deviendra une salle de classe sur autorisation de M. le Maire : l'équipe enseignante soulève plusieurs points :

- La porte de secours ne remplit pas sa fonction : elle devrait pouvoir s'ouvrir de l'intérieur sans avoir à actionner la serrure : ce n'est pas le cas.
- La salle devait être munie de portes oscillo-battantes : ce sont en fait des fenêtres à ouvertures standards qui ont été posées : cela engendre deux problèmes importants, les élèves peuvent se heurter aux fenêtres ouvertes et les enjamber pour sortir à l'extérieur est très aisé.
- L'unique interrupteur de la salle se situe à l'opposé de l'entrée : M. Poujol propose la pose d'un va et vient.
- L'insonorisation de la salle serait nécessaire : M ; Poujol propose une mesure acoustique afin d'étudier ce qui peut être fait.

⇒ Création d'une nouvelle cantine scolaire

Pour les travaux concernant le nouveau réfectoire :

Le DCE est en écriture actuellement par un maître d'œuvre il sera relu avec Jérôme Alvez, le responsable de la restauration scolaire et M Poujol.

L'objectif est que la cantine soit opérationnelle en septembre 2018.

La cantine scolaire sera faite en modulaire sur 2 étages comprenant une zone de fabrication en bas et une salle de restauration à l'étage. La capacité devrait être de 280 couverts (sous réserve de vérification des chiffres). Les réfectoires maternelle et élémentaire seront séparés.

L'équipe enseignante demande si l'insonorisation des locaux est prévu, les cantines scolaires étant très bruyante : M. Poujol indique que des normes existent et seront respectées.

⇒ Amiante

L'équipe enseignante demande si des prélèvements ont été effectués dans les locaux.

M. Poujol répond qu'en effet, la colle des dalles contient de l'amiante.

Les enseignantes expliquent que les dalles se décollent et s'inquiètent d'un danger éventuel pour les enfants qui jouent à même le sol.

M. Poujol explique qu'il n'y a pas de danger dans la mesure où l'amiante n'est pas présente sous forme de poussière, elle n'est donc pas inhalée. Il faudrait poser une résine sur la totalité des sols de l'école pour recouvrir les dalles : ces travaux de grande ampleur demanderait un déménagement complet des classes.

5. Sorties et activités prévues en fin d'année

L'équipe enseignante offre aux enfants pour la fin de l'année une animation « ferme pédagogique » constituée d'un spectacle et d'activités autour des animaux de la ferme. Des animaux seront amenés dans l'enceinte de l'école et les enfants pourront les nourrir et participer à la traite. Cette animation aura lieu demain, vendredi 2 juin toute la journée.

Les élèves de petite section se rendront également à la ferme d'Issy :

- le vendredi 23 juin pour la classe de M. Frot.
- Le jeudi 29 juin pour les classes de Marie Parisot et Isabelle Jegen.

Les élèves de moyennes et grandes sections iront au Château de Saint Jean de Beauregard :

- le mardi 4 juillet pour les classes de Camille Mequignon et Ludivine Romann.
- Le jeudi 6 juillet pour les classes de Carole-laure Guery, Agnès Pacini ainsi que celle de Léa Schneider et Elodie Monnier.

Question des parents d'élèves FCPE : Pourquoi la sortie est-elle si tardive ? Réponse de la directrice : La sortie initialement prévue au Conservatoire des plantes de Milly-la-forêt n'a pu se réaliser : les horaires proposés n'étaient pas compatibles avec un retour à l'école à 16h ou 11h30 le mercredi ce qui aurait posé des problèmes pour le périscolaire et le transport en car de certains élèves.

6. Rythmes scolaires

